



CONSEIL GÉNÉRAL
DE
VALEYRES-SOUS-RANCES

1358 Valeyres-sous-Rances, le 28 octobre 2020

Municipalité de et à

1358 Valeyres-sous-Rances

Extrait

Du procès-verbal de la séance du Conseil Général du 28 octobre 2020.

Présidence : Monsieur Dominique Streckeisen

Préavis n°30/20 : Projet UAPE (Unité d'Accueil pour Ecoliers)

Le Conseil Général de Valeyres-sous-Rances décide :

1. D'accorder à la Municipalité un crédit de Frs. 90'800.00 relatifs à la transformation de l'appartement situé à la Vieille Auberge pour créer une Unité d'accueil parascolaire.
2. De financer cette dépense par le trésorerie courante.
3. D'imputer cette charge au compte de fonctionnement n° 358314.02 (entretien Vieille Auberge).
4. D'autoriser la Municipalité à compenser cette dépense par un prélèvement sur fond de réserve n° 2820.17 (travaux futurs).
5. D'autoriser la Municipalité de signer une convention avec le réseau AJOVAL qui définira les conditions actuelles régissant la collaboration entre le réseau AJOVAL et la commune de Valeyres-sous-Rances.

Le Conseil Général de Valeyres-sous-Rances décharge la commission ad hoc de son mandat.

Le président :
Dominique Streckeisen



La secrétaire
Catherine Fiaux